

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLERS-ALLERAND

Séance du 7 mars 2022

Le 1er mars 2022, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le lundi 7 mars à 20h30, en Conseil Ordinaire.

L'an deux mil vingt et deux, le 7 mars à 20h30, le Conseil Municipal de Villers-Allerand Montchenot étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard Weiler, Maire.

Étaient présents :

Bernard WEILER Maire, Dimitri BOUVIER, Jean-Marie CHAPPELLET, Estelle COURTEIX, Gaëlle FLOCH, Stéphane JEANTY, Clément GOELDEL, Dominique PATEIRON, Julien RONDET.

Absents excusés : Jean-Pierre COCQUELET qui donne pouvoir à Estelle COURTEIX
Éric GIRARDIN qui donne pouvoir à Bernard WEILER
Didier De AMORIN qui donne pouvoir à Gaëlle FLOCH

Absent : Paul-Édouard LAROCHE

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 12

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

08/2022 : Autorisation au maire à signer les actes de vente des terrains frappés d'alignement route Nationale à Montchenot

Informations diverses :

- Bilan des travaux

Questions diverses.

Le maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir signer d'une part la feuille de présence et d'autre part le procès-verbal du 7 février 2022. Aucune correction ni modification ne sont apportées.

Estelle Courteix accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le maire prend la parole pour réaffirmer la solidarité de la commune de Villers-Allerand et de ses habitants avec le peuple ukrainien victime de la guerre déclenchée par la Fédération de Russie. La Communauté Urbaine du Grand Reims a pris d'ores et déjà des mesures de soutien financier pour la population d'Ukraine, le conseil municipal pourra adopter lors de sa prochaine séance une délibération pour concrétiser son aide.

DÉLIBÉRATIONS

08/2022 : Autorisation au maire à signer les actes de vente des terrains frappés d'alignement route Nationale à Montchenot

Conformément aux délibérations prises par le conseil municipal, il a été décidé d'acquérir les parcelles frappées d'alignement (D 1373-1371-1369) situées Route Nationale à Montchenot avant d'entreprendre les travaux de requalification de la traversée du hameau. Les divisions parcellaires ont été actées par les propriétaires et le notaire a préparé les trois actes de vente. La maire demande donc au conseil de bien vouloir l'autoriser à signer les actes dans les conditions définies à savoir sur la base de 10 € du m2.

Il est procédé au vote.

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

INFORMATIONS DIVERSES

• Bilan des travaux :

Le maire donne la parole à M. Clément Goedel pour qu'il dresse le bilan des travaux en cours :

- Station d'épuration : les travaux suivent leur cours normalement et la mise en service de la station de pompage est toujours prévue en juin prochain,
- Les vestiaires et le bungalow sanitaire ont été réceptionnés et les clés remises aux associations concernées. Les comptes définitifs seront arrêtés et communiqués lors du prochain conseil.
- Les études pour la rénovation de la traversée de Montchenot se poursuivent : enfouissement des réseaux, implantation d'un bassin exutoire des eaux pluviales et des transformateurs électriques,
- Maison des Associations : la Communauté Urbaine du Grand Reims a lancé une étude de faisabilité pour le déplacement de la cantine scolaire dans l'ancien secrétariat de mairie.

• C.C.A.S :

M. Dominique Pateiron fait part au conseil des pourparlers en cours avec l'animatrice d'Orpea pour la mise en place d'un atelier de jeux de société avec les habitants de la commune intéressés (le lundi, mardi ou mercredi de 15h à 17h.).

Mme Gaëlle Floch rend compte des avancées concernant la mise en place d'un atelier numérique et des contacts avec Emmaüs Connect et les conseillers de France Service.

• Jardins participatifs : Organisation d'un atelier semis le 26 mars à l'attention des enfants.

• Fleurissement :

La commande pour le fleurissement du village a été actée par M. Didier De Amorin et la mise en place est prévue le samedi 4 juin avec l'aide des adhérents des Jardins Participatifs et de toutes les bonnes volontés.

- Les Services de la DRAC lancent une **campagne de recensement des objets inscrits au patrimoine des Monuments Historiques** et la commune va participer à son élaboration.

- **Vide grenier :**

M. Stéphane Jeanty confirme la date retenue du 22 mai pour l'organisation du Vide Grenier par les associations CAVAM et La Récré, avec le soutien de l'équipe municipale. Les formulaires sont en cours d'élaboration et seront distribués dans la commune très prochainement.

- **O.N.F :**

Suite aux propositions de l'ONF, le conseil entérine certains travaux pour la campagne 2022. Une partie sera reportée sur les prochaines années et une autre effectuée par la Société de Chasse (le traitement manuel du parcellaire 15/16/17) et par la commune sur la parcelle 9a pour l'entretien de régénération.

- **Inauguration de l'Espace Plein Air :**

Le maire va prendre contact avec les associations pour étudier les modalités d'une cérémonie d'inauguration de l'espace Plein Air, des vestiaires, du bungalow sanitaire et des Jardins participatifs le samedi 7 mai au matin en invitant les autorités concernées.

- **Centenaire de l'inauguration du Monument aux Morts :**

M. Jean-Marie Chappellet prend la parole. Une réunion d'organisation aura lieu en mairie le vendredi 11 mars à 20h.

- **Elections :**

Pour rappel, cette année auront lieu 2 scrutins : les élections présidentielles et législatives. L'élection Présidentielle se déroulera les dimanches 10 et 24 avril 2022. Mme Estelle Courteix demande aux conseillers de bien vouloir remplir le planning pour la tenue du bureau de vote pour ce 1er scrutin.

Le maire termine ce tour d'horizon en informant le conseil qu'à la demande des Services Fiscaux la commission des Impôts devra se réunir avant le 30 juin.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 4 avril à 20h30.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h15